

# Compte-rendu du Conseil d'Ecole du mardi 20 juin 2017

## RPI Graye Banville Sainte Croix

Enseignants : Mmes Lemiègre, Lemarquand, Lopez, Nobis & Renaud & M. Culleron

Mairie de Banville : Mme Pouchin\* & Mme Baca

Mairie de Graye : M. Lachèvre, Mme Tack & M. Thiberge\*

Mairie de Sainte Croix : M. Gerlet & Mme Devos

Péri Scolaire : Mme Chevé

Représentants des parents d'élèves : Mmes Aubert , Boscher, Duchesne, Linqué, Roberts & Savarit & M. Uteza

\* : Mme Pouchin & M. Thiberge représentent également la Communauté de Communes (CDC)

*Excusée* : Mme Berthelot (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Salaün (enseignant), M. Ruelle (mairie de Banville), M. Ferdy (mairie de Sainte Croix), Mme Fauchot (parent d'élève)

### Projets et sorties pédagogiques

⇒ **Sorties de fin d'année :**

Maternelle : PS-MS : Visite de la Station Marine à Luc avec Mme Fauchot	mardi 23 mai
PS → GS : Prévention Premiers Secours avec les pompiers	vendredi 23 juin
PS → GS : Orientation au Parc de la Baleine à Luc	mardi 27 juin
PS → CE2 : spectacle à Ver (Compagnie des Gros Ours)	vendredi 16 juin
Elémentaire : CP & CE1-CE2 : visite du port de pêche de Port-en-Bessin	vendredi 12 mai
CP & CE1-CE2 : Comédie musicale à 18h30 à Ver	mardi 4 juillet
CP → CM2 : randonnée Arromanches – Sainte Croix	vendredi 30 juin
CE2 : Permis Piéton à l'école avec la gendarmerie	lundis 19 et 3 juillet

*Mme Lemiègre remercie vivement Mme Fauchot pour la qualité du travail préparé et proposé au cours de la visite de la Station Marine. Les élèves ont travaillé comme de vrais scientifiques et cette activité a apporté une grande satisfaction à chacun.*

*Le spectacle de la Compagnie des Gros Ours, riche et étonnant, a beaucoup plu aux enseignants et aux élèves.*

*Les enseignants remercient chaleureusement la mairie de Ver sur mer qui met une salle communale à disposition de l'école une nouvelle fois. Ce partenariat, très important pour nous, dure depuis juin 2011.*

⇒ **Kermesse : samedi 17 juin**

*Mme Linqué, présidente de l'APE, indique que les organisateurs sont très contents de cette journée qui a été un vrai succès.*

*Les enseignants et les parents renouvellent leurs remerciements à Mme Pouchin pour la mise à disposition du gîte communal, qui est le lieu idéal pour cette fête. Ils remercient également l'APE et les parents qui l'ont aidée pour l'organisation de cette grande manifestation.*

⇒ **APS :**

La réunion du Comité de Pilotage « Bilan & perspectives » est organisée le jeudi 22 juin. Une enquête a été distribuée aux parents pour leur demander leur avis sur l'organisation, le contenu des ateliers,...

### Sécurité (DUER, PPMS, Plan Vigipirate, Vigilance Attentats & Travaux)

⇒ **DUER :**

Le DUER de Banville est transmis aux maires et à la Communauté de Communes.

Problèmes identifiés	Actions à engager	Urgence et délai
<i>Risques liés aux bâtiments et aux installations</i>		
L'absence des copies, au directeur, du Procès Verbal de la Commission de Sécurité et des rapports des vérifications techniques	Contrôler les locaux (classes, cantine, garderie,...) si besoin et transmettre les copies à la directrice.	A faire dans le trimestre ➤ avant septembre 2017
<i>Risques liés aux activités</i>		
L'absence d'un registre de contrôle relatif aux aires de jeux	Contrôler l'aire de jeux et mettre en place un registre. Transmettre ensuite ces données au directeur.	A faire dans le trimestre ➤ avant septembre 2017
L'absence de place de stationnement pour handicapés	Délimiter une ou plusieurs places handicapés.	A faire dans le trimestre ➤ avant septembre 2017

⇒ PPMS :

Un PPMS pour l'ensemble du temps Péri Scolaire (bus, cantine, garderie, APS) est demandé à la CDC.

⇒ Plan Vigipirate :

Le Plan Vigipirate est toujours d'actualité.

⇒ Vigilance Attentats :

À la demande de l'institution, 2 exercices d'intrusion malveillante ont eu lieu cette année.

*Les enseignants expliquent que le second a été un peu moins respecté que le premier : enfants un peu plus agités (tenir 20 minutes sous les tables, dans le silence est compliqué) et moins « impressionnés ».*

⇒ Travaux à prévoir :

À Graye :

- Rendre le signal sonore d'alarme audible par toutes les classes, notamment par celles situées de l'autre côté de la cour de récréation
- Installer des systèmes de déclenchement de l'alerte incendie dans les anciennes classes, qui communiqueraient avec celui du bâtiment neuf et du bureau
- Repasser sur les tracés du terrain
- Fixer des miroirs dans les toilettes
- Acheter et installer un nouveau tableau d'affichage
- Remplacer le photocopieur et acheter un gros massicot (30 feuilles)
- Acheter une vingtaine de tapis de gym qui pourraient rester à la Ruche

À Banville :

- Installer un local poubelle en dehors de la cour, laissant plus de place aux enfants et respectant les normes d'hygiène
- Installer un local à vélos plus proche de la cour de récréation, facilitant les déménagements quotidiens
- Acheter des jeux pour les grands
- Tracer un terrain dans la 2<sup>ème</sup> partie de la cour
- Fixer les tableaux au mur
- Installer une petite cloison dans les toilettes garçons pour protéger le 2<sup>ème</sup> urinoir
- Préparer des dortoirs capables d'accueillir tous les élèves (28 PS et 11 MS)
- Distribuer des clefs des portes cour-extérieur (un seul barrillé et donc une seule clef), installer des verrous sur les portes intérieures de l'école (salles de classe, dortoir, bureau, cuisine et salle de motricité) pour les fermer rapidement en cas d'urgence

- Trouver une solution au problème d'odeur horrible qui se dégage des sanitaires
- Acheter une machine à laver pour les alaises des lits des petits ?

Mme Pouchin et M. Thiberge expliquent que ces demandes, déjà faites le trimestre dernier, ont déjà été présentées à la CDC. Certains sujets sont en cours de résolution, d'autres doivent faire l'objet d'étude plus poussée. Ils proposent notamment d'installer le local poubelle juste à côté de la cantine, à la place du parterre de fleurs demandé il y a quelques années par les maîtresses de Maternelle.

Mme Lemiègre et Mme Lemarquand sont d'accord pour cette solution.

## Bilan des manifestations de l' APE

Mme Linqué explique que les parents bénévoles ont été rares tout au long de l'année, excepté pour la kermesse qui s'est très bien passée.

L'APE espère qu'il y aura du renouveau l'an prochain.

## Rentrée 2017 : effectifs & organisation

⇒ Elèves déjà inscrits (au moins en mairie) à ce jour :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
22	11	19	13	18	10	15	19
Total Maternelle : 52			Total Élémentaire : 75				
<b>Total École : 127</b>							

2 autres enfants sont attendus (en PS et en CM2) : les parents ont contacté l'école.

L'effectif total attendu est donc d'**au moins 129 élèves**.

Il est constaté que ce nombre est plus proche des 131 prévus par la directrice sur Base Elèves, que les 117 retenus par l'Inspection. Cet été, la liste nominative des élèves sera mise à jour dès le moindre changement et transmise aux élus immédiatement, comme c'est déjà le cas. Elle sera également envoyée à Mme Berthelot.

Le point est fait sur les potentiels élèves de PS dont les parents n'ont pas contacté les mairies. À part les déménagements, on constate que certains ont demandé une dérogation et que, même si celle-ci a été refusée, les enfants sont inscrits à l'école de Courseulles. Pour les autres, les maires s'engagent à relancer les familles.

⇒ Répartitions possibles :

Sûrement 5 classes : Maternelle à Banville : PS & MS-GS ou PS-MS & PS-GS  
 Élémentaire à Graye : CP-CE1, CE2-CM1 & CE1-CM2

Mme Renauld présente le document produit par l'équipe enseignante, et qui illustre les propositions de répartitions à 5 ou 6 classes. Il a fallu tenir compte de plusieurs critères : le respect des cycles, les cohortes très disparates (de 10 CE2 à au moins 23 PS), l'organisation géographique de notre RPI,... tout en privilégiant l'intérêt pédagogique et la qualité de l'enseignement. Mme Renauld présente les avantages et les inconvénients de chaque cas.

Mme Boscher interroge sur la position de la CDC en cas de GS-CP : un(e) ATSEM sera-t-il(elle) recruté(e) ?

Mme Pouchin et M. Thiberge transmettront la question.

⇒ Organisation du Temps Scolaire :

Retour par les parents élus du sondage proposé mardi 6 juin :

Mme Duchesne indique que 79 familles sur 87 ont répondu. 17 sont pour le maintien de la semaine à 4 jours ½, 57 pour un retour à 4 jours, et 5 sont sans avis.

Retour du sondage proposé dans le cadre de l'enquête sur les APS :

M. Thiberge indique que 65 familles sur 84 ont répondu et que les réponses sur le sujet précis de l'organisation de la semaine sont équivalentes à celles des parents élus.

Les membres du Conseil d'École procèdent au reste du vote dont le résultat final est donc :

- choix des parents : pour un retour à 4 jours
  - choix des élus : pour un retour à 4 jours
  - choix des enseignants : pour un retour à 4 jours
- } Pour un retour à la semaine de 4 jours

La suite du processus est la suivante :

- transmission de ce vote du Conseil d'École à la CDC
- demande faite par la CDC d'un retour à la semaine de 4 jours pour l'ensemble des écoles de la CDC, en cas de majorité
- décision du DASEN

*M. Thiberge explique que la modification de l'Organisation du Temps Scolaire dès septembre 2017 est fort peu probable, notamment car les délais sont très courts. Il préconise la réflexion et la temporisation pour que les choses soient faites correctement. Il précise d'autre part qu'il a fallu embaucher du personnel, des intervenants, dont on ne peut pas rompre le contrat si brusquement.*

*L'équipe enseignante et les parents élus font remarquer que le rythme actuel engendre une fatigue importante chez les enfants, surtout les plus jeunes, et qu'un retour à la semaine de 4 jours permettrait, de plus, de retrouver une organisation simplifiée et commune aux 2 sites.*

*En ce qui concerne les APS, chacun est d'accord pour dire qu'un renouvellement des activités serait profitable. Les parents demandent s'il serait possible de mutualiser les intervenants sur la CDC. Dans le cas où les APS seraient programmées le mercredi matin, il faudrait rédiger un nouveau PEDT.*

⇒ **Communauté de Communes :**

L'équipe enseignante informe qu'elle a de très bons contacts avec les différents services de la CDC. Elle a un financement de 6200€ pour les fournitures et les manuels.

⇒ **Pour finir...**

Mme Renaud remercie les parents élus pour leur investissement et leur collaboration.

Au nom de l'équipe enseignante, Mme Renaud remercie Mme Lopez et M. Salaün qui doivent malheureusement quitter l'école.

*Mme Duchesne (parent d'élève de l'école pendant 14 ans) remercie l'équipe enseignante pour son écoute, la qualité de son travail et sa bienveillance envers les enfants.*

- Fin de la réunion à 20h -